

# LIVRET D'ACCUEIL POUR LES STAGIAIRES DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE MENDE-LOZÈRE



<b>I- Présentation de la MSP</b> .....	2
QU'EST-CE QUE LA MSP MENDE LOZERE ? ..	2
PROJET DE SANTE.....	3
LES DIFFERENTS ACTEURS.....	3
LES PARTENAIRES.....	4
LE QUOTIDIEN DE LA MSP .....	4
LE SECRÉTARIAT.....	4
LES REUNIONS.....	4
<b>II- Eléments pratiques</b> .....	4
CONVENTION DE STAGE .....	4
HEBERGEMENT ET RESTAURATION.....	5
<b>III- Règles à respecter pour les stagiaires</b> ..	5
SECRET PROFESSIONNEL.....	5
<b>IV- A savoir</b> .....	5
ENGAGEMENT DES NOUVEAUX MEMBRES...5	

## PRÉAMBULE

L'article L. 6323-3 du Code de la Santé Publique prévoit que les « maisons de santé assurent des activités de soins sans hébergement et peuvent participer à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé et à des actions sociales ».

Le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) a pour objectifs :

- D'offrir à la population d'un territoire un lieu de prise en charge la plus globale possible,
- D'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé en facilitant, notamment, la continuité des soins,
- De contribuer à l'amélioration de la qualité des prises en charge des patients, par le partage d'expérience, la complémentarité des approches, l'insertion des professionnels de santé partenaires au sein de la maison de santé dans un tissu sanitaire, médico-social et social,
- De développer une orientation novatrice de la formation des jeunes professionnels de santé, ouverte sur ce nouveau mode d'exercice.

Bienvenue au sein de notre MSP !

Nous espérons que vous trouverez dans ce livret d'accueil des réponses à vos questions et que ce stage vous permette de vous épanouir professionnellement et faire de belles rencontres.

### I- Présentation de la MSP

#### QU' EST-CE QUE LA MSP MENDE LOZERE ?

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Mende est une structure de soins de 1<sup>er</sup> recours qui regroupe différentes professions médicales et paramédicales.

Ces professionnels s'engagent autour d'un projet de santé pour proposer à la population un service commun et coordonné.

La SISA est une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires qui permet de régir le fonctionnement de cette structure.

La richesse de la MSP est

- La continuité et la coordination des soins
- le travail en équipe pluriprofessionnelle (réunions d'équipe, mise en place de protocoles facilitant la prise en charge des patients, système d'information partagé (SIP) : Weda, etc).
- le développement d'actions de promotion et d'éducation à la santé (programmes d'éducation thérapeutique, partenariat avec des réseaux territoriaux de santé, campagne de vaccination, etc.)
- la formation universitaire (certains professionnels accueillent des étudiants en stage)

Notre MSP est multi-sites. Cela signifie que les professionnels de santé qui la composent travaillent dans leur propre cabinet repartis dans la ville de Mende et dans le bassin de vie de St Etienne du Valdonnez.



Un bâtiment socle (le bâtiment qui regroupera une partie des professionnels de santé) verra le jour en 2022, le projet immobilier est en cours de préparation.

*S'il en fait le souhait, le stagiaire pourra être reçu auprès d'autres professionnels de santé pour une journée ou une demi-journée afin de découvrir de nouveaux corps de métier avec lesquels il sera amené à travailler dans l'avenir.*

Il pourra également assister aux réunions de concertation si elles ont lieu pendant son stage ainsi qu'aux différents projets en cours.

## PROJET DE SANTE

La MSP Mende Lozère s'articule autour d'un projet de santé permettant un parcours de soins coordonné du patient.

Ce projet de santé se décline en différentes thématiques :

- Missions de santé publique
  -  Education thérapeutique du patient
  -  Vaccination
- Protocole de soins en 2020
  -  Troubles des apprentissages et du langage
  -  Gestion des AVK
- Formation continue des professionnels de santé

## LES DIFFERENTS ACTEURS

La MSP Mende Lozère compte actuellement 26 professionnels de santé :

- 3 médecins généralistes
- 6 infirmiers\*
- 1 dentiste
- 1 orthodontiste
- 3 masseurs – kinésithérapeutes
- 1 ergothérapeute
- 1 sage-femme
- 2 orthophonistes
- 2 Biologistes
- 4 pharmaciens
- 1 diététicien

## \*Infirmière Asalée : infirmière diplômée en santé publique (IDSP)

Une des infirmières de la MSP est également une infirmière Asalée. Cela signifie qu'elle est spécialement formée (par l'association ASALEE) à la prise en charge de certains profils de patients, et travaille en concertation avec le médecin. Ensemble, ils proposent une prise en charge innovante dans le cadre de protocoles de coopération agréés par la Haute Autorité de Santé.

- Patient diabétique : pour mieux comprendre et bien prendre en charge sa maladie, et être à jour de ses examens ;
- Patient dont la tension artérielle le nécessite
- Patient avec des facteurs de risque cardiovasculaire, pour les prévenir et les suivre;
- Patient fumeur et que qui souhaite faire le point ; et en particulier bénéficier d'une mesure régulière de sa capacité de souffle ;
- Patient présentant des troubles mnésiques : pour tester sa mémoire ;

Au cours de cette prise en charge, l'infirmière, parfaitement formée, pourra être amenée par délégation du médecin à prescrire certains examens, réaliser des ECG, des tests mémoires. Elle agit alors dans un cadre dérogatoire en coopération étroite avec le médecin traitant.

## Coordinatrice :

La MSP compte également une coordinatrice dont la mission principale est de coordonner le travail de l'équipe, en favorisant la coopération entre les professionnels de santé, veiller au bon déroulement du quotidien à la MSP : gestion administrative et budgétaire, et travailler en étroite collaboration avec les co-gérants de la SISA notamment.

## LES PARTENAIRES

La CPAM de la Lozère, l'ARS de la Lozère, la Mairie de Mende, l'hôpital Mende Lozère, l'ALUMPS, la FORMS, France Asso Santé et les différents ordres des professionnels de santé entre autres.

## LE QUOTIDIEN DE LA MSP

Les médecins généralistes consultent du lundi au vendredi de 8h30 à 18h selon une organisation propre à chaque cabinet.

Les praticiens s'engagent à assurer une présence régulière dont les modalités sont connues de tous les associés afin de permettre la continuité des soins.

Le Docteur Repole consulte à Saint Etienne du Valdonnez.

Les Docteurs Minet et Bertrand consultent sur deux sites : 16, Place de la Fraternité et 9, allée Piencourt à Mende du lundi au vendredi.

La continuité des soins est assurée à tour de rôle par les médecins de la MSP. De plus, les médecins s'organisent pour répondre aux demandes de soins non programmés sur des créneaux dédiés et libérés dans leur agenda quotidien.

En dehors de ces horaires, la permanence des soins est assurée le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés par les médecins du secteur de Mende dont les Docteurs Bertrand, Minet et Repole. Celle-ci est régulée par le centre 15 via un numéro unique : le 0801 604 608.

## LE SECRÉTARIAT



L'accueil téléphonique des cabinets médicaux est assuré du lundi au vendredi de 8H à 19H.

Le secrétariat est commun à tous les médecins généralistes de la MSP.

Les secrétaires sont chargées de l'accueil physique et téléphonique des patients, de la gestion des fournitures et des stocks des cabinets médicaux.



## LES REUNIONS

Plusieurs réunions se déroulent régulièrement dans la MSP :

- Réunions de concertation pluriprofessionnelles (RCP) autour de cas complexes (1 fois par mois)
- Réunions informelles entre 2 ou 3 professionnels autour du cas d'un patient (nombreuses)
- Réunions d'élaboration de protocoles sur des pathologies chroniques (3/6 fois par an)
- Groupe de travail autour des missions de santé publiques (plusieurs fois par an)
- Assemblées générales de la SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) (2 fois par an)

## II- Éléments pratiques

### CONVENTION DE STAGE

Tout stagiaire accueilli par un professionnel de la MSP doit avoir signé une convention entre lui, le professionnel qui l'accueille et son établissement scolaire. La convention doit préciser la durée du stage, le lieu, le professionnel référent.



Il est souhaitable que le stagiaire en fasse parvenir une copie à la coordinatrice de la Maison de Santé (photocopie possible sur place).  
Contact : [coordination@mspmendelozere.fr](mailto:coordination@mspmendelozere.fr) / 07.81.72.35.34

## HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Le stagiaire peut déjeuner sur son lieu de stage, en accord avec le maître de stage, en apportant son panier repas.

L'hébergement peut se faire sur la ville de Mende. Le stagiaire peut se rapprocher de l'ALUMPS pour toutes informations pratiques.

A terme, il est prévu une possibilité d'hébergement au sein du bâtiment socle.

### III- Règles à respecter pour les stagiaires

## SECRET PROFESSIONNEL

Le stagiaire s'engage à respecter le secret professionnel.

La notion de secret médical couvre l'ensemble des informations du patient portées à votre connaissance. « Cela inclut les informations que vous avez confiées, mais aussi tout ce qui a pu être vu, entendu, compris, voire interprété lors de l'exercice médical. »

Ainsi sont couverts par le secret professionnel médical :

- les déclarations d'un malade,
- les diagnostics,
- les dossiers,
- mais aussi les conversations surprises au domicile lors d'une visite,
- les confidences des familles.

Le secret médical partagé pour assurer la continuité des soins

Pour assurer la continuité des soins ou pour déterminer la meilleure prise en charge possible, les professionnels de santé peuvent avoir besoin d'échanger des informations sur le patient qu'ils prennent en charge, et ce au-delà de la notion de secret médical. La loi a défini cette notion de « secret partagé » et en a précisé les limites (article

L1110-4 du code de la santé publique). Au-delà de ces limites, il est question de violation du secret. »<sup>1</sup>

### 2) Respect des horaires

Le stagiaire respecte les horaires définis par son maître de stage.

### 3) Respect des locaux

Le stagiaire respecte les lieux dans lesquels le maître de stage exerce.

### 4) Hygiène et tenue professionnelle

Les stagiaires doivent :

- Porter le masque en période épidémique
- Se munir d'une blouse propre, avant-bras dégagé
- Avoir les cheveux attachés
- Avoir les ongles courts, ne pas porter de bagues ni de vernis à ongles.

## IV- A savoir

## ENGAGEMENT DES NOUVEAUX MEMBRES

Les nouveaux membres entrant dans la MSP s'engagent à adhérer au fonctionnement de la MSP :

-  Chaque professionnel doit accepter le système d'information partagé en vigueur au sein de la MSP : actuellement il s'agit de WEDA.
-  Les professionnels s'engagent à favoriser la coordination et la permanence de soins.
-  Les médecins doivent utiliser le logiciel WEDA comme logiciel métier, ce dans un souci d'harmonie et d'équité entre les différents médecins.

<sup>1</sup> <https://www.france-assos-sante.org/66-millions-dimpatients/patients-vous-avez-des-droits/le-secret-medical/>